

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 19/2025

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le deux septembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Jean-Claude Desbat, Damien Lamboley, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge, Ludovic Batteur, Maryline Trichard, Myriam Perrin, Adrien Carret
Excusée : Geneviève Foley,

Alain ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 août 2025

Objet : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire présente une proposition de convention de la ville de Villefranche-sur-Saône pour le groupement de commandes concernant la « Capture et mise en fourrière des animaux domestiques errants pour la ville de Villefranche sur Saône et certaines communes de l'agglomération ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition de convention constitutive d'un groupement de commandes,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



ARNAUD Alain
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 04/09/2025

Date de publication sur le site Internet : 04/09/2025